

## COMMUNIQUE DE L'ABEVA

### **Amiante : la famille Jonckheere encore touchée**

Samedi 8 mars 2025, le quotidien Het Laaste Nieuws a publié une interview de Xavier Jonckheere, dans lequel celui-ci annonce qu'il est aussi atteint de mésothéliome. Pour rappel, cinq membres de cette famille sont déjà décédés des suites d'exposition à l'amiante, le père d'une affection professionnelle contractée dans son travail à l'usine Eternit de Kapelle-op-den-Bos, les quatre autres - la mère et trois enfants - suite à une exposition environnementale de proximité de l'usine, dont Éric, président de l'ABEVA, décédé en décembre dernier. Des deux frères restants, Xavier est à son tour atteint. C'est bien sûr une terrible nouvelle pour lui, sa famille, nous tous, qui sommes particulièrement choqués. L'ABEVA assure Xavier de toute sa solidarité et son soutien.

Au-delà de la personne de Xavier, ce sont toutes les victimes de l'amiante que l'ABEVA défend bien sûr. Le cas de la famille Jonckheere est ici avant tout un symbole de l'ampleur de l'épidémie qui se poursuit. Elle justifie une attention soutenue et renouvelée pour le combat contre les dégâts de l'amiante, passés et encore à venir.

Le passé justifie la poursuite des efforts pour encore améliorer le système d'indemnisation des victimes, le Fonds Amiante ( l'AFA ) , notamment via la discussion en cours au Parlement fédéral.

L'avenir s'appelle désamiantage, pour éviter toute exposition future due à l'amiante encore très présent dans l'environnement.

Dans les deux cas, les responsables historiques de cette épidémie devront contribuer à l'effort, dans la mesure de leurs lourdes responsabilités.

Le 9 mars 2025

**L'ABEVA**